



Au siège de la Ligue – Lundi 21 mars 2022 – 19 h 00

Présidence : Dominique PLÉE.

Présents : André BENHENNA, Pascale BRIQUET Jérôme BRU, Marylène DUVAL, François GOUEFFON, Sylviane GOURDON, Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Virginie OLESKOW, David TAVERNE.

Président Comité : Olivier BOUVET.

Président Commission : Maryline PLÉE.

CTS : Christophe LETELLIER.

Cadres de la Ligue : Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

Agent de développement : Goal-Maël TANGUY.

Excusés : Alain BUTTÉ, Didier BALLEREAU, Ghislaine BARBOSA, Liliane BILLON, Franck BONNAUD, Jérémy BONTEMPS, Jean-Baptiste BREJAUD, Virginie CHEVREL-BRÉARD, Vincent CHEVRON, Dominique FOURNET, Guillaume GAUTHIER, Philippe GAVEAU, Fabienne MACHU, Stéphanie MALLET, Laurent MARIN, Patrice ROGER.

Absents : Virgile AMIOT, Gilles PRONO.

Assiste : Rémi PRUNIER (Sté ORCOM)

La réunion débute à 19 h 15

En l'absence d'Alain BUTTÉ, Dominique PLÉE, Vice-Président délégué, assure la présidence de cette réunion.

1 – APPROBATION DU PV DU 10 JANVIER 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Informations FFA**

Le nouveau DTN, Patrick RANVIER, a pris officiellement ses fonctions. Le siège fonctionne normalement, avec quelques jours de télétravail par semaine pour les salariés. Pour les réunions, certaines se déroulent en présentiel et d'autres en visio-conférence.

Le Crédit Mutuel est maintenant partenaire principal de la FFA, il est important que les clubs se rapprochent de cet Établissement pour négocier un partenariat avec les Caisses Locales. Dans le cadre de ce partenariat FFA, il y a la mise en place d'un partenariat avec les Ligues. Toutes les Ligues vont conventionner avec le Crédit Mutuel et ainsi obtenir une dotation financière, en fonction du nombre de licenciés, pour les 4 années du partenariat avec la FFA.

Dominique PLÉE nous informe que lors de l'Assemblée Générale de la FFA à Mulhouse, 2 points importants vont être débattus et proposés au vote des Délégués :

- ✚ Date unique du début de saison : Le Comité Directeur de la FFA réunit le 11 mars 2022 a adopté et proposera à l'Assemblée Générale une date unique de début de saison le 1^{er} septembre pour la prise de licences, le changement de catégories, la période de mutation, la fusion des clubs etc..., il reste en suspens les records nationaux, les records internationaux seront toujours jusqu'au 31 décembre. L'exercice financier reste sur l'année civile pour la FFA et les Ligues, par contre, les Clubs peuvent tenir leur comptabilité en fonction de la saison sportive.
- ✚ Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires : l'idée est de préparer l'arrivée éventuelle d'un flux de nouveaux licenciés après les Jeux Olympiques de 2024 en restructurant nos territoires. Pour cela, il est prévu un plan d'investissement sur 10 ans qui permettrait de s'équiper de nouveaux outils informatiques et de former des cadres fédéraux embauchés par les Ligues et financés entièrement par la FFA. Ceux-ci devraient, à terme compenser les départs en retraite des CTS qui ne seront probablement pas remplacés. L'objectif est d'en recruter 24 en 2023.

- **Informations Ligue**

- ✚ Point sur les licences : à ce jour nous avons 11 778 licenciés contre 10 362 au 20 mars 2021 et 10 652 au 31 août 2021. Par rapport à 2019 nous avons autant de BB-EA-PO et MA, entre 50 et 100 de moins en MI-CA-JU-ES et 800 de moins en SE (ce qui peut s'expliquer par l'arrivée des MA0).
- ✚ En 2022, la Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme organisera 8 compétitions nationales ce qui va mobiliser beaucoup de jurys
 - Grand Fond de Marche à Bourges les 5 et 6 mars
 - Finale Interclubs N1A à Tours le 22 mai
 - 20 km et 35 km et critérium de printemps Marche à Gien le 29 mai
 - Challenge national Equip'athlé à Tours les 4 et 5 juin
 - Championnats de France Masters à Châteauroux les 18 et 19 juin
 - Challenge National des Ligues de Marche à Saran le 2 octobre
 - Coupe de France des Spécialités et Relais à Dreux ?? les 8 et 9 octobre
 - Championnats Promotion Interclubs CA-JU-ES à Saran le 16 octobre

Pour information les dossiers de candidature aux compétitions nationales doivent passer par la Ligue pour avis.

- ✚ Salle couverte : une rencontre a eu lieu fin janvier avec le Préfet, tous les élus responsables des sports de la région, du conseil départemental du Loir et Cher et les responsables des villes de Blois et Vineuil. Lors de cette rencontre tous les participants ont bien pris conscience du besoin d'une salle dans la région, il ne serait pas trop compliqué d'obtenir des financements à condition de proposer un projet raisonnable. La ligue travaille actuellement avec la Société SMC2 qui a construit la salle de GUILHERS en Bretagne pour présenter un projet d'environ 8 millions d'euros. Il reste à voir qui assurera le fonctionnement de cette salle et quel en sera le coût ?

3 – POINT FINANCIER

Avant la présentation des résultats 2021 et la présentation du budget prévisionnel 2022, François GOUEFFON précise que l'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par des épisodes de limitation de compétitions et par une baisse temporaire d'activité en raison de la crise sanitaire.

Compte de résultat 2021

Le total des produits est de 953 509 € contre 890 255 € en 2020 soit une progression de 63 254 € et pour les charges le total est de 917 842 € contre 811 323 € en 2020 soit 106 519 € de progression. Le résultat

comptable pour cette année 2021 est de 35 667 €. François GOUFFON commente tous les postes de ce compte de résultat.

Bilan 2021

Le bilan est équilibré pour un montant de 820 626 €. La trésorerie nette est de 427 385 € et les fonds propres de 490 112 €, il représente environ une année de charges de fonctionnement (hors reversement FFA).

Après la présentation du compte de résultat et du bilan Rémi PRUNIER est intervenu pour nous rappeler que la Sté ORCOM a contrôlé tous les comptes pour présentation à l'Assemblée Générale. Ils seront certifiés sans aucune réserve ni observation. Le nouveau plan comptable est bien respecté. L'Association est en bonne situation financière.

Affectation du résultat

Le Bureau Exécutif réuni le 14 mars 2022 a proposé que 18 000 € soient affectés « en réserves » pour la réalisation d'un projet à destination des clubs (aide à la formation, aide à la recherche de financement, etc..) et 17 667 € en report à nouveau vers le solde créditeur.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte de résultat, le bilan et l'affectation du résultat pour présentation à l'Assemblée Générale.

Budget prévisionnel 2022

Celui-ci a été établi en considérant une reprise d'activité quasi normale :

- ✚ Hypothèse de stabilité des subventions sauf un « Cap Asso » arrivé à échéance et qui ne sera sans doute pas renouvelé ;
- ✚ Objectif d'augmentation du nombre de licences ;
- ✚ Augmentation significative des bourses individuelles pour les sportifs de haut niveau ;
- ✚ Économies sur les frais de déplacement et d'hébergement ;
- ✚ Projet d'aide à la structuration des clubs.

Pour la cotisation régionale, il a été reconduit ce qui se faisait l'année dernière à savoir :

- ✚ Cotisation fixe par club : 100 € et partie variable de
- ✚ 29 € pour les licences « Découverte, Compétition »
- ✚ 19 € pour les licences « Encadrement »
- ✚ 8 € pour les licences « Santé et Running »

Après échange, il a été décidé de présenter aux Clubs lors de l'Assemblée Générale, le maintien actuel des cotisations.

La proposition est soumise au vote : résultats 10 voix pour, 1 abstention.

Compte tenu de toutes ces remarques, le bilan prévisionnel 2022 est établi pour un montant de 518 300 € (hors reversements FFA) contre 458 000 € en 2021.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le bilan prévisionnel 2022 pour présentation à l'Assemblée Générale.

4 – MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dominique PLÉE présente les différents articles des statuts à modifier. Il devra être pris en compte le fait d'organiser des réunions (Assemblée Générale, Comité Directeur, Bureau Exécutif et Commissions) en visio-conférence. Pour le règlement intérieur : modification de l'article 19 et suppression de l'article 25.2. Ces modifications seront proposées aux clubs lors de l'Assemblée Générale.

Cette proposition est mise au vote 11 votants, résultat : 11 pour.

5 – RÉCOMPENSES ET MÉDAILLES

Marie-France GOUSSARD a repris un tableau qui lui a été transmis par Liliane BILLON pour l'attribution des récompenses et médailles lors des divers championnats régionaux. Pour les régionaux d'Équip'athlé, le nombre d'athlètes par équipes étant désormais illimité, la Commission Régionale des Jeunes doit revoir le mode de récompenses, Goal-Maël TANGUY précise que lors de la dernière CRJ, il a été demandé aux membres des commissions départementales s'il y est toujours pertinent de récompenser les 1^{ères} et 2^{èmes} année U14 et U16. Dominique PLÉE rappelle que les commissions ne sont pas des organes décisionnaires, elles doivent proposer leurs demandes au Bureau Exécutif.

Pour les championnats régionaux sur piste, quant aux catégories U18-U20-U23-SE, faut-il continuer à récompenser les 3 premiers U18-U20 et les U23 et SE au classement scratch, après échange il est décidé de faire des finales de niveau pour les courses et de récompenser les 3 premiers U18-U20 et les 3 premiers au classement scratch

Suite à une remarque de Goal-Maël TANGUY, il pourrait être envisagé de remettre un maillot « Champion Régional » à la place des médailles. A l'étude.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Marylène DUVAL demande que les juges en formation qui ont suivi tous leurs modules, réalisé les 2 journées de pratique sur le terrain et réussi le QCM d'évaluation passent leur examen pratique avant les interclubs afin qu'ils soient validés pour cette compétition. Dominique PLÉE va revoir avec Patrice ROGER. De même que le suivi des juges en formation doit être effectué dans les Comités.

Marie-France GOUSSARD communique le rapport d'activité de la Commission Régionale Running (voir ci-dessous) que lui a adressé Philippe GAVEAU.

COMMISSION REGIONALE RUNNING - RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Après une année 2020 fortement impactée par les restrictions sanitaires, ou 8 courses labellisées sur 31 ont pu être disputées, l'année 2021 reste dans le même contexte avec 10 courses labellisées disputées sur les 31 inscrites au calendrier 2021 : AVORD, LE POINCONNET, FLEURY LES AUBRAIS, OUZOUEUR, FOECY, TOURS, LE BLANC et CHARTRES.

Le paiement des labels 2020 annulés ont été reportés sur 2021, La ligue a encaissé 4275 € sur les labels 2021.

Deux juges arbitres régionaux m'ont fait part de l'arrêt de leur fonction pour 2022, ce qui va poser un problème pour assurer l'arbitrage des courses labellisées, notamment pour le département de l'Eure & Loir où il n'y a toujours pas de juge running depuis de nombreuses années.

Fin à 21 h 35

Le Vice-Président Délégué
Dominique PLÉE

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD
Avec l'aide de Virginie OLESKOW
Secrétaire-Adjointe